

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : R 00 209

Société : Esc / Rabat-

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAJ M'Barek

Date de naissance : 1925

Adresse : Sétif env 4B Rue El Azzar N° 247 Fabrique sale'

Tél. : 06 66 59 14 39 Total des frais engagés : 540,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

PT. HAFIDI EL HAMMAÏA
Endocrinologie et Maladies
Métaboliques
29, Rue Oued Al Maâche
Tél. : 05 37 87 44 66

Date de consultation : 04/07/2023

Nom et prénom du malade : Dr. DIFI N BANUSS Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Sale Le : 12/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/21	S			<i>Dr. HAFID EL HAFIDI - Endodontie et Médecine générale - 29, Rue de la Gendarmerie - 1000 Casablanca - Maroc P.T. HAFIDI EL HAFIDI</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Praticien et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. ALAOUI DRAAQUA EX. Praticien et Radiologue Aggrégé Medecine Nucléaire Gsm: 07 00 163 62 - Fax: 0537 77 61 82</i>	07/01/23	(4300)x2 (280+PRA)x2	540,00 DH INP: 101006807

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	D 00000000 B 00000000	<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
DATE DU DEVIS				Date du Devis
				<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION				Date de l'Execution
				<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ALAOUI BOUARRAQUI A.

FACTURE

ex. Professeur Agrégé

Radio-Isotopes et Médecine Nucléaire

7, Av Omar Ibn Khattab - Agdal

Rabat - Tél.: 05 37 77 29 51

N° 0002082

Rabat le 05.07.2023 في الرباط

M. Difi M'BARKA السيد

Examen	Tarif
FT3 FTU	270,00 270,00
TOTAL	540,00
Cinq cent quarante dirhams	
الدكتور العلوي البوعرافي عبد الكريم Dr. ALAOUI BOUARRAQUI A. Ex. Professeur Agrégé Radioisotopes et Médecine Nucléaire Av. Omar Ibn Khattab Agdal - Rabat Tél: 0537 77 29 51 - Fax: 0537 77 61 82 Gsm: 07 00 17 63 62	

Patente N°: 25703887

C.N.S.S.N° :2127307

IF: 33411210

ICE :001583167000063

Docteur A. Hafidi Ep. El Hamiani

Endocrinologies Et Maladies Métaboliques

Diplômée de la Faculté de Médecine
René - Descartes - Paris

Ancien Professeur à la Faculté de
Médecine de Rabat

الدكتورة عائشة حفيظي الحمياني

أمراض الغدد والأمراض الاستقلابية

خريجية كلية الطب روني - ديكارت
بباريس

أستاذة سابقة بكلية الطب
بالرباط

Rabat, le : ٥٤١٢٢١

Dr. DIFI N'BANIA

FR + FT

Rabat - Tel.: 05 37 67 44 66
29, Rue Oued AI MAKHNAZINE
Endocrinologie et Maladies
... MAFIDI EL HAMIANI ACTH

Dr. ALAOUI BOUARRAQUI.A

Ex. Professeur Agrégé de la Faculté
de Médecine de Rabat
Radio - Isotopes et Médecine Nucléaire
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier

الدكتور العلوي البوعرافي عبد الكريم

أستاذ محاضر بكلية الطب

بالرباط سابقا

التخيص بالأشعة النووية

Rabat le **05.07.2023**

DOSAGE RADIO - IMMUNOLOGIQUE

- Nom du Patient : *Mme DIFI M'BARKA*
- Médecin Traitant : *Dr. HAFIDI*

- FT3 (T3 libre)	3	pmoles / l	VN : (3 - 7)
- FT4 (T4 libre)	8,6	pmoles / l	VN (11 - 25)
- TSH (US)		micro UI / ml	VN (0,2- 4,5)

- Thyroglobuline ng/ml

• Valeur normale en présence de tissu thyroïdien: 3 à 28

- Ac anti Thyroglobuline UI/ml VN (Inf à 60)

- Ac anti T.P.O UI/ml VN (Inf à 70)

- Ac anti Récepteurs TSH U/L

- Inf à 1 Négatif
- Entre 1,1 et 1,5 Indéterminé
- Sup à 1,5 Positif

الدكتور العلوي البوعرافي عبد الكريم
Dr. ALAOUI BOUARRAQUI.A
Ex. Professeur Agrégé
Radioisotopes et Médecine Nucléaire
7, Av. Omar Ibn Khattab Agdal - Rabat
Tél: 0537 77 29 51 - Fax: 0537 77 61 82
Gsm: 07 00 17 63 62